

**Communiqué de presse**  
18 mars 2021

## **Lancement de l'appel à projets Challenge IA-Biodiv : « Recherche en intelligence artificielle dans le champ de la biodiversité »**

**L'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'Agence française de développement (AFD) lancent un appel à projets de recherche conjoint en intelligence artificielle : le Challenge IA-Biodiv. Fondé sur une approche de recherche collaborative internationale, ce challenge scientifique vise à soutenir des projets de recherche sur le développement de méthodes d'IA pour prédire les évolutions de la biodiversité et produire des indicateurs fiables. Ouvert jusqu'au 31 août 2021, cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de recherche en intelligence artificielle et du Plan national biodiversité.**

L'ANR et l'AFD lancent le challenge IA-Biodiv qui s'articule autour de trois objectifs :

- l'optimisation des méthodes d'IA pour la recherche en biodiversité,
- la conception de modèles et indicateurs de prédiction innovants,
- la conception de méthodes d'IA hybrides.

Ce challenge est destiné aux communautés scientifiques de l'IA et de la biodiversité de France et de pays partenaires de l'AFD en Afrique.

### **La recherche en IA pour une meilleure prédiction des évolutions de la biodiversité**

Le développement des connaissances de la biodiversité et de son évolution représente en effet un enjeu scientifique et sociétal majeur, au cœur du Plan national biodiversité. Or, face à la complexité des interactions entre les écosystèmes, de leurs interactions et des rétroactions qui s'y jouent, et face à l'hétérogénéité des données, les indicateurs actuels présentent des limites dans la prédiction des évolutions de la biodiversité. L'IA peut y apporter des contributions significatives, avec de nouvelles solutions dédiées. La France s'est dotée d'un programme national de recherche en IA pour relever ce défi majeur.

### **La structuration des données, un enjeu crucial**

La difficulté de structuration des données est aujourd'hui identifiée comme l'un des principaux freins à la connaissance de la biodiversité, notamment par le « GIEC de la biodiversité », l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques). Partant de ce constat, le Challenge IA-Biodiv a été élaboré afin de mobiliser l'expertise des communautés scientifiques de l'IA et de la biodiversité pour la constitution d'un environnement virtuel de recherche dédié.

## « IA-Biodiv-Net » : vers une mise à disposition des jeux de données et modules d'IA pour la recherche

Après l'évaluation et la sélection des projets par un comité international, les équipes de recherche retenues travailleront notamment à l'élaboration et au développement de cet environnement de manière collaborative pendant quatre ans.

Baptisé « IA-Biodiv-Net », développé par et pour les chercheurs, il hébergera les jeux de données, les modules d'IA développés par les consortiums participant au challenge ainsi que les modules d'évaluation mis en place par le consortium opérationnel. Il répondra, autant que possible, aux principes FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable), aura vocation à être enrichi, au-delà de ce challenge, et sera accessible à l'ensemble des communautés scientifiques intéressées. Il contribuera ainsi, à terme, à la diffusion de jeux de données pérennes pour les futurs travaux scientifiques en IA et dans le champ de la biodiversité.

## Des réflexions collectives sur les verrous scientifiques et les approches de recherche

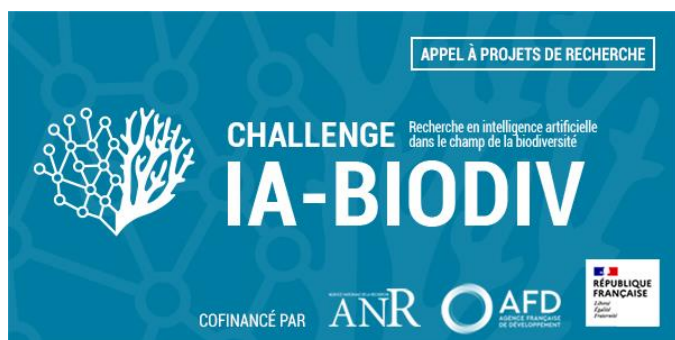
Le Challenge correspond à un instrument de financement spécifique de l'ANR qui permet d'explorer simultanément différentes approches scientifiques ou technologiques autour d'une même problématique. Il vise à confronter et partager les idées, les approches et les travaux des consortiums financés, et à favoriser l'établissement de références communes entre des communautés scientifiques d'horizons divers.

Dans le Challenge IA-Biodiv, le suivi scientifique des consortiums financés sera animé par un consortium opérationnel et leurs travaux seront évalués lors de rencontres annuelles visant à la caractérisation et au partage des solutions IA envisagées. Ce processus favorise également la coopération entre les différents consortiums.

## Un Challenge doté de 4,8 millions d'euros en soutien à la recherche

Au total, 4,8 millions d'euros seront mobilisés pour financer ce challenge scientifique qui repose sur un partenariat entre l'ANR (1,5 M€) et l'AFD (1,5 M€) et s'appuie sur un don de Facebook Artificial Intelligence Research (1,8 M€).

Pour la mise en œuvre du Challenge, l'AFD bénéficiera de l'appui technique d'Expertise France, acteur clé de la coopération technique internationale, qui rend possible le financement et l'accompagnement de consortiums africains.



En savoir plus :

[Consultez le texte du Challenge IA-Biodiv sur la page dédiée](#)

[Challenge : encourager la recherche commune](#)

### **À propos de l'ANR**

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international. L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1, 2 et 3), dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche. L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».

[www.anr.fr](http://www.anr.fr)



[@agencerecherche](https://twitter.com/agencerecherche)



[ANR](https://www.linkedin.com/company/anr)

### **Contact presse :**

Katel Le Floc'h : 01 78 09 80 70/[contactpresse@agencerecherche.fr](mailto:contactpresse@agencerecherche.fr)

### **A propos de l'AFD**

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

[@AFD\\_France](https://twitter.com/AFD_France)

### **Contact presse :**

Clément Lapointe : [lapointec@afd.fr](mailto:lapointec@afd.fr)